**MDA (Maison Départementale de l’Autonomie)**

Elle regroupe depuis le 1er octobre 2018 la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées et les services du Département en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Pourquoi et pour qui ?

La MDA est un lieu ressource unique mis en place par le Conseil départemental de la Drôme, chef de file de l’action sociale, qui a pour mission de répondre aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées, et à ceux de leurs proches.

Située à Valence, elle informe, évalue les besoins et accompagne les usagers, en lien avec l’ensemble des partenaires concernés.

Des points d'accueil de niveau 1 sur le territoire

Le CCAS de Saint-Barthélemy-de-Vals a fait le choix de devenir point d’accueil MDA pour offrir un service de proximité sur le territoire Drômois, en facilitant l’accès au droit et à l’information des usagers.

Un agent du secrétariat de la mairie assure un accueil de niveau 1 : **du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00** pour :

* Écouter les besoins des personnes
* Informer sur les droits et prestations auxquelles elles peuvent prétendre
* Informer sur le suivi du dossier de(s) demande(s)
* Délivrer les documents à remplir

La MDA accueil de niveau 2

La MDA aide au remplissage du formulaire de demandes, la délivrance de conseils lorsque plusieurs prestations peuvent être mobilisées.

Les personnes ayant besoin de ce type d’accompagnement doivent être orientées vers la Maison départementale de l’autonomie, 42 C avenue des Langories à Valence (accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13H30 à 17h, fermé le jeudi après-midi) ou vers Drôme Solidarités (04 75 79 70 09, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, fermé le jeudi après-midi).

Les personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches et qui ne peuvent ni se déplacer ni bénéficier de l’assistance d’un proche, peuvent être orientées vers le CMS de Saint-Vallier.

Trouver une permanence assurée par les bénévoles du collectif Drôme Handicap

Centre Médico Social (CMS) de Saint-Vallier – Rue des Malles propose une permanence le **1er vendredi de chaque mois** de 14h00 à 16h00 (sauf au mois d'août)

****Trouver une permanence d’assistance aux démarches administratives

Point Accueil Social - Immeuble Les Bégonias - Rue de la Maladière – 26240 SAINT VALLIER – **le jeudi** de 9h30 à 12h30